

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL GUIERS
Parc d'Activités Val Guiers – 585 route de Tramonet
73330 BELMONT-TRAMONET

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE
Arrondissement de Chambéry

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt- trois juillet, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de Communes sous la présidence de Monsieur Paul REGALLET, Président.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 36 **Quorum : 19**

Présents : 30

Ayant donné un Pouvoir : 02

Absents : 04

Ne prenant pas part au vote : 0

Votants : 32

Résultat du vote :

Abstention : 0

Suffrages exprimés : 32

Pour : 14

Contre : 18

Majorité absolue des suffrages exprimés : 17

Secrétaire de séance :

Georges CAGNIN

Date de la convocation :

17/07/2024

30 présents : **Avressieux** : MM. REGALLET Paul, WALLE Olivier. **Belmont-Tramonet** : Mme BOURBON Marie-Christine, M. VERGUET Nicolas. **Champagneux** : Mme SAUNIER Elise, M. CAGNIN Georges. **Domessin** : Mmes ANDRE Valérie, HERRAULT Françoise, MM. LESAGE Claude, PICHE Barthélémy. **La Bridoire** : Mmes BEGUIN-BECHEROT Nathalie, JOURDAN Véronique, MM. BERTHIER Yves, VITTOZ Philippe. **Pont de Beauvoisin** : Mme FERRARI Myriam, MM. BERTHOLLIER Christian, LECOCQ Pascal, LOMBARD Daniel, PEYSSONNERIE Daniel. **Rochefort** : M. ARGOUT Yves. **Saint Béron** : Mme VERRIER Muriel, MM. GONARD Xavier, PERROT Alain. **Saint Genix-les-Villages** : Mmes COUDURIER Françoise, MESTRALLET Nadège, PICARD Marie-France, MM. DREVET-SANTIQUÉ Jean-Pierre, PARAVY Jean-Claude, REVEL Daniel. **Sainte Marie d'Alvey** : M. PERSON Philippe. **Verel-de-Montbel** : / .

02 Pouvoirs : Mme MADELON Caroline à M. LESAGE Claude et Mme YACONO Céline à M. LOMBARD Daniel.

04 Absents : M. BILLON Pierre, M. CEVOZ-MAMI Christian, Mme LABBAY Catherine, M. PUGNOT Bertrand.

OBJET : CANDIDATURE A L'APPEL A PROJET FSE+ PUBLIE PAR LE DEPARTEMENT DE LA SAVOIE ;

VU les statuts de la communauté de communes Val Guiers approuvé par arrêté préfectoral du 23 mai 2023 ;

Considérant l'appel à projet publié par le conseil départemental de la Savoie relatif au FSE+ ;

Monsieur le Président

EXPOSE que le conseil départemental de la Savoie a publié un appel à projet pour le fond social européen « FSE+ ».

Cet appel à projet permettrait à la CC Val Guiers de valoriser des dépenses déjà existantes dans nos budgets, dont certaines missions de la référente santé et accueil inclusif et d'une des cadres d'un centre de loisirs.

Ces accueils inclusifs permettent de faciliter l'accueil des enfants porteurs de handicap et/ou des enfants à besoin spécifique dans les services périscolaires et extrascolaires.



PRESENTE le scénario privilégié par les membres du Bureau communautaire. Il permettrait d'économiser 40 000,00€ sur 3 ans, en stoppant l'expérimentation en cours à la fin de l'année 2024.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRES EN AVOIR DELIBERE,
Par 14 voix pour ; 18 voix contre ; aucune abstention,

- **REJETTE** la candidature de la CC Val Guiers à l'appel à projet FSE+ du conseil départemental de la Savoie ;
- **DIT** que le scénario présenté n'est pas suffisamment ambitieux au regard des besoins remontés par les différents services périscolaires et extrascolaires ;

Le Président,

-**Certifie** sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la Collectivité.

-**Informe** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié et transmis en Préfecture le 06/08/2024,

Le Président,
Paul REGALLET

Le secrétaire de séance
Georges CAGNIN